L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 16 JANVIER 1889.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Un cottage simple, presque neuf, No 44 1|2 rue Villeré, et terrain, 33 par 65, à conditions faciles. S'adresser: 1084 rue Magasins. 10janv—7f

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Droguistes.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Guien.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,478—Division A—Attendu que Alphonse Victor Phillips, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Guien, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 janv—13,18,22

Succession de Er. Grey Willet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,260—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont), pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ellen Willet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13janv—13 18 22

E. F. Markey vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,057—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John F. Markey, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 jan—12, 16, 20.

Succession de Fannie Yates.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,884—Division C.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Fannie Yates, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11janv—11 16 20.

Succession de Abraham Vandine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,879—Division D—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Abraham Vandine, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11janv—11 16 20

Jos. K. Gourdain vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,434—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Théodore Lehmann, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 jan—11.16.20

Succession de Mme Mary Weyser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No25 826—Division B.—Attendu que Mme Sarah Weyser, épouse de Frederick Blessy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Weyser décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 jan—8 12 17.

Succession de Luigi Izzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,862—Division A.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Luigi Izzo, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,426—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur M. Adolph, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15janv—15 20 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. A. Jansen vs. ses créanciers—No 25,818.—Division "E"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire William A. Jansen soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire public, à son bureau, No 50 rue Royale, en cette ville, le VENDREDI, 8me jour de février 1889, à 11 heures A. M. pour prendre en considération et délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues; et que Joseph Lombard, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nlle-Orléans, 3 janvier 1889.
[Signé]: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
8 jan—3f au 8 fév.

Dans l'affaire de Philip P. Greenwood, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,716—Division A—Attendu que Mme Aline L. Hardy Greenwood a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatrice dans la succession de Philip P. Greenwood, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8janv—8,12,17

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Mardi, le 4me jour de décembre 1888—Présent, l'Honorable Albert Voorhies, juge—No 25,391.—Sur motion de W. Handlin, avocat de la plaignante, et sur production de preuves justifiant la demande de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré contre le défendant, le 27 novembre 1888, soit maintenant confirmé et fait final, et que conformément il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Ella L. Hoyle, contre le défendant, William D. Hoyle, son mari, décrétant une dissolution de la communauté existant entre eux et séparation de propriétés, et tous les frais à la charge du défendant.
(Signé) A. LESSEPS, Député-Greffier.
29déc—29 jan15 fév15

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Joseph Cristina vs. ses créanciers—No 25,891—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Joseph (Giuseppe) Cristina soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers: et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Hirchner, notaire, le 14ème jour de février 1889, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur la pétition, concernant cette affaire, faite par l'insolvable pour l'acceptation de la cession de ses biens, pour nommer un syndic et le libérer de ses dettes et voter sur toutes affaires qui pourraient être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues, et que W. O. Hart, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1889.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député greffier.
12 jan—3f au 14 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Fred. V. Clerc vs ses créanciers—No 25,844.—Division "D"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés de Frederick V. Clerc, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. H. Downing Esq., notaire en cette ville, No 29 rue du Camp, le LUNDI, 11e jour de février 1889, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes matières qui pourront leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles R. Rice, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
8janv—3f au 11fév.

In Re German American Insurance Company of New Orleans demandant une forfaiture de charte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,630—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Dreilla, liquidateur des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 janv—11 16 20

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, a partir de 11 heures du matin SAMEDI le 2me jour de février A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment desdites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ADAMS, MME VVE CHRISTOPHER—
122 Pour taxe spéciale de ville de l'année 1886, montant à........$16 05
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 8 dans l'ilet No. 195, borné par les rues Prytanie, Enterpe, Terpsichore, et l'avenue St. Charles mesurant 51 pieds de face à la rue Prytanie sur 118 pieds de profondeur.

ADAMS, VEUVE CHRISTOPHER—
123 Pour taxe spéciale de ville de l'année 1880,
Montant à........$17 33
Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 243, borné par les rues Magazine, Valmont, Camp et Leontine mesurant 278 pieds de face sur 306 pieds de profondeur.

ADAMS, MLLE FRANCES H—
124 Pour taxe spéciale de ville de l'année 1880,
Montant à........$19 26
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 160 borné par les rues Camp, Magazine, St- Joseph et Delord, mesurant 24 pieds de face à la rue Camp sur 116 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
276. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.
Montant à........$40 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 de l'ilet No 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
277. Pour taxes de ville des années 1886, $80 80; 1887, 80 80.
Montant à........$161 60
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 14 de l'ilet No 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
278 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20 1887, $20 20
Montant à........$40 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 15 dans l'ilet No. 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
279 Pour taxes de ville des années 1886, $242 40; 1887, 242 40.
Montant à........$484 80
Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 16, 17, et 18, dans l'ilet No, 276, bornés par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAAAM—
280. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.
Montant à........$40 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 de l'ilet No 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
281. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.
Montant à........$40 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 de l'ilet No 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
282 Pour taxes de ville des années 1886, $24 24; 1887, 24 24.
Montant à........$48 48
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 21, dans l'ilet No. 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane, formant l'encoignure des rues Canal et Galvez, mesurant 29 pieds de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
283 Pour taxes de ville des années 1886, $32 32 1887, 32 32
Montant à........$64 64
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22, dans l'ilet No. 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
284 Pour taxes de ville des années 1886, $32 32 1887, 32 32.
Montant à........$64 64
Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 23, dans l'ilet No. 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Douane, mesurant 28 pieds de face, à la rue Galvez sur 150 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—
285 Pour taxes de ville des années 1886, $32 32; 1887, 32 32.
Montant à........$64 64
Un lot de terre, dans le 2ème district, de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 24 dans l'ilet No. 276, borné par les rues Galvez, Canal, Miro et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds de profondeur.

ANGELOVICH, PETER R.—
286. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à........$161 60
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11 et 12 dans l'ilet No. 184, bornés par les rues Prytanée, Calliope, St. Charles et Clio, formant l'encoignure des rues Prytanée et Calliope, et mesurant 53 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

ALBERT BERNARD—
287. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, $20 20.
Montant à........$40 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11 dans l'ilet No. 241, borné par les rues St. Louis, Roman, Prieur et la Promenade Carondelet, formant l'encoignure des rues St. Louis et Roman, et mesurant 27 pieds de face à la rue St. Louis sur 117 pieds de profondeur.

ANDERSON, E F—
289 Pour taxes de ville des années, 1886, $242 40; 1887, 242 40.
Montant à........$484 80
Deux lots de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos. 2 et 3 dans l'ilet No. 108 bornés par les rues Camp, Deuxième Chestnut et Première, formant l'encoignure des rues Camp et Deuxième et mesurant 124 pieds de face à la rue Camp sur 153 pieds de profondeur.

ALGIERS & GRETNA RAILROAD COMPANY—
300 Pour taxes de ville de l'année, 1886.
Montant à........$86 86
Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 25 et 26 dans l'ilet No. 9, bornés par les Bouny, Villere Delaronde et Séguin, mesurant 63 pieds de face à la rue Bouny sur 150 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
310 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$80 80
Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6, dans l'ilet No. 36, bornés par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market, St. James et une allée, les lots Nos. 4 et 5, mesurant 95 pieds de face à la rue Market sur 95 pieds de profondeur, le lot No. 6 mesurant 47 pieds de face à la rue Market sur 95 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
311 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$40 40
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'ilet No. 36, bornés par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market, St. James et une allée, mesurant 65 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
312 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$60 50
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 19 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James mesurant 37 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
313 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$36 36
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 20 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James, mesurant 28 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
314 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$20 20
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 21 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James, mesurant 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
315 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$20 20
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 22 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James, mesurant 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME. GEORGE—
316 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$60 60
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 23 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St James mesurant 37 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
317 Pour taxes de ville de l'année 1887
Montant à........$101 00
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 24 dans l'ilet No. 36 borné par les rues Peters, Tchoupitoulas Market et St. James mesurant 17 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds de profondeur.

AUER MME GEORGE—
319 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$151 50
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'ilet No. 63, borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce Poydras et Lafayette, mesurant 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 87 pieds de profondeur.

AIREY, T. L. & CO.—
320 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$6 06
Deux lots de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7, dans l'ilet No 53, (Burtheville) bornés par la propriété Foucher les rues Calhoun, Pitt et Jeannette mesurant chaque 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 112 pieds de profondeur.

AIREY, T. L. & CO—
321 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$8 08
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 9 dans l'ilet No. 53 (Burtheville), borné par la propriété Foucher, les rues Calhoun, Pitt et Jeannette, mesurant 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 111 pieds de profondeur d'un côté et 110 pieds de l'autre.

AIREY, T. L. & CO—
322 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$9 09
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'ilet No. 53 [Burtheville], borné par la propriété Foucher, les rues Calhoun, Pitt et Jeannette, formant l'encoignure de la propriété Foucher et de la rue Jeannette, mesurant 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 110 pieds de profondeur sur la rue Jeannette.

AIREY, T. L. & CO—
323 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$27 27
Douze lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, et 22 dans l'ilet No. 53 [Burtheville] bornés par la propriété Foucher et les rues Calhoun, Pitt, et Jeannette, lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 144 pieds de profondeur, lots Nos. 12 à 21 mesure 286 pieds de face aux rues Pitt et Jeannette sur 100 pieds de profondeur, d'un coté et 110 pieds de l'autre et le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 144 pieds de profondeur.

AIREY, T. L. & CO—
324 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$50 50
Dix-sept lots de terre dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, dans l'ilet No. 61 (Burtheville), bornés par les rues Hurst, Benjamin, la propriété Foucher, et la rue Calhoun mesurant 241 pieds de face à la propriété Foucher et 235 pieds à la rue Calhoun sur 294 pieds de profondeur.

ANTZ, GEORGES J.—
328. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$10 10
Seize lots de terre, dans le 1r district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 26, 27 et 28 dans l'ilet No. 841, bornés par les rues Palmyre, St-Patrick, Olympe et Banks, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et St Patrick et mesure 31 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 9 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure des rues Palmyre et Olympe et mesure 51 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos 11 à 13 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Olympe sur 157 pieds de profondeur; les lots Nos 26 à 28 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue St-Patrick sur 157 pieds de profondeur.

ALEXIUS, GUIDO, C.—
332. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$10 10
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie des lots C. et D. de l'ilet No. 117, bornée par les rues Tchoupitoulas, Jena, Jersey et Camp, formant l'encoignure des rues Jena et Jersey et mesurant 60 pieds de face à la rue Jena sur 45 pieds de profondeur.

ASHBURY, J. H.—
357 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$60 60
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 13 dans l'ilet No. 44, borné par les rues Jackson, Philip, Rousseau et St. Thomas, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

ASHBEY, MME J. H—
358 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$32 32
Un lot de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 67, borné par les rues Chippewa, St. Thomas, Joséphine et St. André, mesurant 64 pieds de face à la rue Chippewa sur 159 pieds de profondeur.

ASHBEY, MME J. H—
359 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$60 60
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une moitié du lot No. 8 dans l'ilet No. 74, bornée par les rues Annonciation, Chippewa, Jackson et Philippe mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 159 pieds de profondeur.

ALBRECHT, ROBERT—
366 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$80 80
Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 23 et 24, dans l'ilet No. 122, bornés par les rues Madison, Monroe, Jackson et Market, mesurant 63 pieds de face à la rue Madison sur 100 pieds de profondeur.

ANDRUS, ou ANDREWS, HORACE J—
368 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$30 30
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 15 dans l'ilet No. 559, borné par les rues Milan, Berlin, Perrier et Prytanée, mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

BEHAN, FRANK A—
505 Pour taxe de ville [spéciale] de l'année 1880.
Montant à........$24 08
Deux lots de terre dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans les ilets Nos 19 et 20, bornés par les rues St. Ferdinand, Chartres, Montegut et Peters formant l'encoignure des rues St. Ferdinand et Chartres, mesurant lot 17, 19 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 115 pieds de profondeur sur la rue Chartres, le lot 18 mesurant 20 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 100 pieds de profondeur.

BYINGTON & BLACK—
507 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00 1885, 12 70; 1886 10 10.
Montant à........$76 71
Un lot de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. [illegible], borné par les rues Elmire, Chartres, Désiré et Peters, formant l'encoignure des rues Elmire et Chartres mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire sur 60 pieds de profondeur sur la rue de Chartres.

BERNARD, HENRY—
630 Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24; 1882, 11 11; 1883, 7; 1884, 7; 1885, 8 89; 1886, 7 07; 1887, 7 07.
Montant à........$60 75
Une certaine portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 32 pieds de face au Bayou St. Jean sur 144 pieds de profondeur.

BERGEZ ou BERGERY, EUGENE—
664 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 10; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à........$76 23
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No. 387, borné par les rues Quatrième, Clara, Willow et Washington, formant l'encoignure des rues Quatrième et Clara, et mesurant 32 pieds de face à la rue Quatrième sur 125 pieds de profondeur sur la rue Clara.

BUCHANAN, BENJAMIN—
692. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à........$86 81
Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 14 et 1 de l'ilet No 129, bornés par les rues Pacifique, Jackson, Atlantique et Market; formant l'encoignure des rues Pacifique et Jackson et mesurant 60 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur sur la rue Jackson.

BUCKLEY, MME EDWARD—
693. Pour taxes de ville de l'année 1880,
Montant à........$14 57
Un lot de terre, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 de l'ilet No 152, borné par les rues Madison, Jackson, Jefferson et Homer, formant l'encoignure des rues Jackson et Madison, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur sur la rue Jackson.

BASSAUER, ou BASSAUR, PAUL—
700 Pour taxes de ville des années 1880, $1 82; 1881, 6 24; 1882, 4 76; 1883, 2; 1884, 1; 1885, 1 87; 1886, 1 01; 1887, 1 01.
Montant à........$19 11
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans le raccourci, propriété vendue par le Dr. Puissan, mesurant 45 pieds de face sur 170 pieds de profondeur.

BEEBE, JUNIUS, Suc.
No. 788 Pour taxe de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à........$6 42
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29, dans l'ilet No. 160, borné par les rues Delord, Magasins, Camp et St. Joseph, mesurant 21 pieds de face à la rue Delord sur 123 pieds de profondeur.

BASS, JAMES A—
789 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à........$12 84
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 13, dans l'ilet No. 142, borné par les rues Magasins, Constance, Terpsichore et Melpomène, mesurant 32 pieds de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur.

BOHN, AUGUST—
837 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à........$96 30
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'ilet No 226, borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, mesurant 31 pieds de face à la rue Canal sur 127 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—
874 Pour taxe de ville (spéciale) de l'année 1880;
Montant à........$1 93
Cinq lots de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 à 9 dans l'ilet No. 197, bornés par les rues Dauphine, Caffin Lane, Flood et Royale, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 128 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—
875 Pour taxe de ville (spécial) de l'année 1880;
Montant à........$5 78
Un lot de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet No. 839, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Prieur, mesurant 63 pieds de face à la rue Kerlerec sur 167 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—
876 Pour taxe de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à........$3 21
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No. 1040, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—
No 877 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à........$5 73
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1041, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Esplanade et Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur.

BAUMGARDEN, VVE NICK—
966 Pour taxes de ville de l'année 1881.
Montant à........$44 60
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme la moitié du lot No. 2, dans l'ilet No. 101, borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur 129 pieds de profondeur.

BARNETT, MME B. A—
1036 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$29 80
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'ilet No. 60 [Burtheville], borné par les rues Hurst, Jeannette, Calhoun et la propriété Foucher, mesurant 39 pieds de face à la rue Hurst sur 121 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J.—
1037 Pour taxes de ville des années, 1885; $76 50; 1886, 60 60.
Montant à........$136 80
Six lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots Nos, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, dans l'ilet No 60, bornés par les rues Calhoun, Hurst et la propriété Foucher et la rue Jeannette mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Calhoun sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—
1038 Pour taxes de ville de l'années 1886,
Montant à........$20 20
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 13 et 17, dans l'ilet No. 60, (Burtheville) bornés par la propriété Foucher les rues Jeannette, Hurst et Calhoun mesurant chaque 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—
1039 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$20 20
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 18 dans l'ilet No. 60 [Burtheville], borné par la propriété Foucher, les rues Jeannette Hurst et Calhoun, mesurant 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—
1040 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$12 12
Quatre lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13 et 14 dans l'ilet No. 60 [Burtheville], bornés par la rue Calhoun, la propriété Foucher, les rues Jeannette et Hurst, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Calhoun sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME. JOHN J.—
1041 Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à........$19 19
Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lots No. 16 17 et 18, dans l'ilet No. 60, (Burtheville) bornés par la rue Calhoun, la propriété Foucher, les rues Jennet et Hurst, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Calhoun sur 124 pieds de profondeur.

BLANCHARD, AMELIE B.—
1042 Pour taxes de ville des années 1882, $63 50; 1883, 40 00; 1884, 40 00; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à........$275 18
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 124, borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Douane, mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 128 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
1044. Pour taxes de ville des années 1882, $28 58; 1883, 18; 1884, 18; 1885, 22 86; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à........$128 60
Cinq lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 433, bornés par les rues Rendon ou Deuxième, Ursulines, Lopez ou Troisième et St-Philippe, formant l'encoignure des rues Rendon ou Deuxième et Ursulines et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Rendon ou Deuxième sur 100 pieds de profondeur sur la rue Ursulines.

BARTHELEMY, A. L.—
1045. Pour taxes de ville des années 1882, $9 58; 1883 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06,
Montant à........$41 27
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 433, borné par les rues Rendon ou Deuxième, Lopez, Ursulines et St-Philippe, mesurant 150 pieds de face à la rue Rendon ou Deuxième sur 100 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.
1046. Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à........$41 27
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9 dans l'ilet No. 433, borné par les rues Rendon, Ursuline, St. Philippe et Lopez, mesurant 99 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
1047. Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à........$35 21
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16, dans l'ilet No. 433, borné par les rues Lopez Rendon, Ursulines et St. Philippe mesurant 100 pieds de face à la rue Lopez sur 154 pieds de profondeur.

BUCK, CHARLES F—
1084 Pour taxes de ville de l'année 1882,
Montant à........$15 83
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No. 425, borné par les rues Foucher, Delachaise, Apollon et Bacchus, mesurant 27 pieds de face à la rue Foucher sur 153 pieds de profondeur.

BRUNIAS, SUC. RICHARD—
1124 Pour taxes de ville des années 1883, $70; 1887, 70 70,
Montant à........$140 70
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No. 30, borné par les rues Levée, Jackson, Joséphine et Rousseau, mesurant 64 pieds de face à la rue Levée sur 176 pieds de profondeur.

BOHNE, AUGUSTE—
1143 Pour taxes de ville des années, 1884, $7 00, 1885, 8 89; 1887, 7 07.
Montant à........$22 96
Cinq lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 44 à 48 dans l'ilet No. 584, bornés par une Allée, les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune; mesurant 44 pieds 114 pieds 8 pouces à l'allée sur 100 pieds de profondeur.

BEHAN, MME JOHN H—
1149 Pour taxes de ville de l'année 1884, $16; 1885, 20 32,
Montant à........$36 32
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No. 300, borné par les rues Tonti, Conti, Miro et St. Louis, formant l'encoignure des rues Tonti et Conti, et mesurant 27 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur.

BEHAN, MME JOHN H—
1150 Pour taxes de ville des années 1884, $7; 1885, 12 70,
Montant à........$19 70
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29 dans l'ilet No. 300, borné par les rues Tonti, St. Louis, Miro et Conti, mesurant 24 pieds de face à la rue Tonti sur 91 pieds de profondeur.

BERGERON, CHARLES—
1154. Pour taxes de ville de l'année 1884,
Montant à........$10 00
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 326, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, St-Pierre et la Promenade Carondelet, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur.

BARING, BROS & CO—
1175. Pour taxes de ville de l'année 1884,
Montant à........$500 00
Une portion de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 134, bornée par les rues Magasins, Constance, Philip et Jackson, formant l'encoignure des rues Constance et Jackson et mesurant 74 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur sur la rue Jackson.

BLACK, CORNELIUS VEUVE—
1176 Pour taxes de ville de l'année 1884,
Montant à........$110 00
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'ilet No 35, bornés par les rues Camp, Magazine, Première et Deuxième mesurant 55 pieds 6 pouces de face à la rue Magazine sur 125 pieds 3 pouces de profondeur.

BERGER, PETER—
1177 Pour taxes de ville des années 1884, $36 00, 1886, 36 36; 1887, 40 40,
Montant à........$112 76
Deux lots de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 1, dans l'ilet No. 151, bornés par les rues Magasins, Camp, Quatrième et Washington, formant l'encoignure Camp et Quatrième et mesurant 62 pieds de face à la rue Camp sur 103 pieds de profondeur sur la rue Quatrième.

BYRNES, MLLE MARIA—
1204 Pour taxes de ville de l'année 1884,
Montant à........$19 00
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'ilet No. 67, borné par les rues St. André, St. Thomas, Chippewa et Joséphine, mesurant 31 pieds de face à la rue St. André sur 143 pieds de profondeur.

BAYNE, MLLE AMELIA—
1205 Pour taxes de ville des années 1884, $70; 1885, 101 16; 1886 80 80.
Montant à........$251 96
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots D et CD, dans l'ilet No. 216, bornés par les rues Delord, St. Charles, Carondelet, St Joseph et la Promenade Triton, (Cercle Tivoli), le lot D mesurant 25 pieds de face à la rue Delord, sur 133 pieds de profondeur d'un côté et 117 de l'autre; le lot CD mesurant 25 pieds de face à la rue Delord et 27 pieds dans le fond, sur 124 pieds de profondeur d'un côté et 123 pieds de l'autre.

BURKE, MLLE HONORIA—
1210 Pour taxes de ville des années 1885, $304 80; 1886, 272 70; 1887, 272 70.
Montant à........$850 20
Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16, dans l'ilet No. 152 bornés par les rues Magasins, Camp, Robin et Terpsichore, les lots Nos. 14 et 15 mesurant 63 pieds 3 pouces de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur, et le lot No. 16 mesurant 34 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur.

BURKE MLLE HONORIA—
1211 Pour taxes de ville des années, 1885, $165 10; 1886, 151 50; 1887, 151 50,
Montant à........$468 10
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No. 15 borné par les rues Fulton, Poydras, Gravier et Peters, formant l'encoignure des rues Fulton et Poydras mesurant 115 pieds de face à la rue Fulton sur 22 pieds de profondeur sur la rue Poydras.

BURKE, MLLE HONORIA—
1212 Pour taxes de ville des années 1885, $152 40; 1886, 141 40; 1887, 141 40.
Montant à........$485 20
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 19 dans l'ilet No. 182, borné par les rues Camp, St. Charles, St. Joseph et Delord (Cercle Tivoli) mesurant 27 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue St. Charles sur 99 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur.

BURKE, HONORIA—
1213 Pour taxes de ville des années 1885, $50 80; 1886, 60 60; 1887, 60 60,
Montant à........$172
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 15 dans l'ilet No. 279, borné par les rues Remparts, Dryades, Erato et Thalie, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds de profondeur.

BACAS, PAUL A—
1223 Pour taxes de ville de l'année 1885,
Montant à........$19 05
Une portion de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots 4 et la moitié de 5 dans l'ilet No 79½, bornée par les rues Water, le fleuve Mississipi Upperline et Lyon, mesurant 45 pieds de face à la rue Water, sur 150 pieds de profondeur.

BACAS, PAUL A—
1224. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$20 20
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No. 387, borné par les rues Bagatelle, Union, St Claude et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 129 pieds de profondeur.

BOEHLER, CHARLES—
1226. Pour taxes de ville des années 1885, $25 40; 1886, 20 20.
Montant à........$45 60
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos, 3 et 4 dans l'ilet No. 380, bornés par les rues Douane, Bienville, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 52 pieds 3 pouces de face à la rue Douane sur 103 pieds de profondeur.

BOEHLER, CHARLES—
1227 Pour taxes de ville des années 1885, $8 89; 1886, 7 07.
Montant à........$15 26
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 25 dans l'ilet No. 363, borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White, mesurant 30 pieds de face à la rue Douane sur 134 pieds de profondeur.

BENNERS, MME RUDOLPH H.—
1228 Pour taxes de ville de l'année 1885,
Montant à........$50 80
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 332, borné par les rues Douane, Dorgenois, Canal, et Broad, mesurant 87 pieds de face à la rue Canal sur 108 pieds de profondeur.

BENNERS, MME RUDOLPH H.—
1229 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à........$10 16
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 19, dans l'ilet No. 332, borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Douane, mesurant 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur 140 pieds de profondeur.

BENNERS, MME RUDOLPH H.—
1230 Pour taxes de ville des années 1885, $15 24; 1886, 12 12. 1887, 12 12.
Montant à........$39 48
Quatorze lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 à 24 dans l'ilet No 555, borné par les rues Solomon, St. Louis, Conti et St. David, faisant face à la rue Solomon et avant diverses mesures.

BERCIER, MME OSCAR—
1235. Pour taxes de ville des années 1885 $101 60; 1887, 80 80.
Montant à........$182 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot Nos. 9 de l'ilet, No 86, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et Ste-Anne, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 96 pieds 7 pouces de profondeur.

BRYANT, MME JULIA A.—
1236. Pour taxes de ville des années 1885, $101 60; 1887, 80 80.
Montant à........$182 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 9 de l'ilet No 99, borné par les rues Bourgogne, St-Louis; Remparts et Toulouse, formant l'encoignure des rues Bourgogne et St-Louis et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 63 pieds de profondeur sur la rue St. Louis.

BRANDAO, E. A. et GINTZ, J. H—
1242 Pour taxes de ville des années 1885, $38 10; 1886, 30 30; 1887 30 30,
Montant à........$98 70
Un lot de terre, dans le 2ème district, de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No. 141 borné par les rues Quartier, St. Claude, Liberté et le Chemin du Bayou, mesurant 36 pieds 8 pouces de face à la rue Quartier sur 76 pieds de profondeur.

BULTMAN, ANTHONY F—
1264 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à........$17 78
Un lot de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No. 56 borné par les rues Chippewas, Septième, St. Thomas et Huitième, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 61 pieds de profondeur.

BUSH, ELIJAH—
1269 Pour taxe de ville de l'année 1885,
Montant à........$7 62
Une portion de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie du lot No 10 dans l'ilet No. 86 borné par les rues Bouny, Alix, Powder, et Eliza, mesurant 32 pieds de face à la rue Bouny, sur 128 pieds de profondeur sur la rue Alix formant l'encoignure des rues Bouny et Alix.

BRENNAN, JAMES A—
1285 Pour taxes de ville des années 1885, $11 43; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à........$23 55
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No 53, borné par la propriété Foucher, les rues Pitt, Jeannette et Calhoun, mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la propriété Foucher sur 114 pieds 4 lignes de profondeur d'un côté et 113 pieds 4 pouces et 6 lignes de l'autre.

BURDEN, DENNIS F—
1259 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20,
Montant à........$40 40
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une partie du lot No 6 dans l'ilet No 86, bornée par les rues Religieuse, St. Thomas, Market et St. James, mesurant 19 pieds 5 pouces de face à la rue Religieuse sur 90 pieds de profondeur.

BLARDONE, BARTHOLOMEW—
1296. Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$40 40
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 23, dans l'ilet No 23, borné par les rues Decatur, Chartres et Toulouse, mesurant 33 pieds de face à la rue Jefferson sur 63 pieds de profondeur.

BILLET, MLLE ELIZABETH—
1297 Pour taxes de ville des années 1886 $121 20; 1887, 121 20.
Montant à........$242 40
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 21, dans l'ilet No. 269, borné par les rues Remparts, Dryades, Girod et Perdido, mesurant 41 pieds de face à la rue Remparts sur 95 pieds de profondeur.

BILLET, MLLE ELIZABETH—
1298 Pour taxes de ville des années 1886, $181 80, 1887, 181 80.
Montant à........$363 60
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 270 borné par les rues Remparts, Perdido, Dryades et Poydras formant l'encoignure des rues Remparts et Perdido mesurant 20 pieds de face à la rue Remparts sur 50 pieds de profondeur sur la rue Perdido.

BRADFORD, E. A—
1303 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$242 40
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 4 et 5 dans l'ilet No. 164, borné par les rues Magasins, Camp, Poydras et Lafayette, mesurant 76 pieds de face à la rue Magasins sur 100 pieds de profondeur.

BRADFORD, E A—
1304. Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$11 14
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 654, borné par les rues Gayoso, Saucedo, Banks et Palmyre.

BRADFORD, E. A.—
1305. Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$20 20
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 656, borné par les rues Gayoso, Saucedo, Baudin et Commune.

BRADFORD, E. A—
1319 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$40 40
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie d'un morceau de terre borné par Rickerville, la ville de la Nouvelle Orléans et la paroisse de Jefferson.

BARRIE, DAVID—
1320 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$[illegible]
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos [illegible], bornés par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette, mesurant chaque 27 pieds de face à la rue [illegible] sur 107 pieds de profondeur.

BRADFORD, MME HY M—
1324 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$60 60
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No. [illegible], dans l'ilet No 405, borné par les rues Claiborne, Lafayette, Gasquet et Commune, mesurant 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 110 pieds de profondeur.

BEHAN, MME F. A.—
1329 Pour taxes de ville de l'année 1885,
Montant à........$10 40
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 27 dans l'ilet No 211 borné par les rues Clio, St. Charles, Carondelet et Calliope, mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur 169 pieds de profondeur.

BONTEMPS, JOSEPH—
1335 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$50 80
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 161, borné par les rues Conti, Villere, Marais et St.Louis, formant l'encoignure des rues Conti et Villere, mesurant 64 pieds de face à la rue Conti sur 63 pieds de profondeur sur la rue Villere.

BURTON, E. H—
1354 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$96 90
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7, dans l'ilet No. 47, bornés par les rues Première, Deuxième, Rousseau et St Thomas mesurant 60 pieds de face à la rue Première sur 120 pieds de profondeur.

BURTON, E. H.—
1385 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$161 60
Un lot de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No. 144 borné par les rues Magasins, Camp, St. André et Joséphine mesurant 32 pieds de face à la rue Magasins sur 106 pieds de profondeur.

BURTON, E. H—
1356 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$26 26
Un lot de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No 35 borné par les rues Perrier, Pennistor et Général Taylor mesurant 32 pieds de face à la rue Pry sur 106 pieds de profondeur.

BOURGEOIS, A M et M F—
1395 Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06;
Montant à........$12 12
Un lot de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 12, dans l'ilet No. 276, borné par les rues Dryades, St. Denis, Washington et Sixième, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

BOHNE, VVE FRANK ou VVE H.—
1396 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20;
Montant à........$40 40
Un lot de terre dans le 4ème district de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 277, borné par les rues Septième, St-Denis Dryades et Sixième, formant l'encoignure des rues Septième et St-Denis, mesurant 30 pieds de face à la rue Septième sur 101 pieds de profondeur sur la rue Denis.

BEHAN, THOS—
1404. Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06.
Montant à........$12 12
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 54, borné par les rues Pitt, Jeannette, Eleanore et la ligne de Bloomingdale (Hurstville) mesurant 64 pieds de face à la rue Pitt, 40 pieds dans le fond sur 300 pieds de profondeur.

BENECKE, SUC. C F—
1424 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$36 36
Un lot de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 16 dans l'ilet No. 215 borné par les rues Magasins Constance, Delachaise et l'avenue Louisiana, mesurant 25 pieds de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur.

BILLET, ADOLPH VVE
1430 Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06;
Montant à........$12 12
Deux lots de terre, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos. 9 et 10 dans l'ilet No. 26; borné par les rues Esther, Millaudon, Wall et Clinton formant l'encoignure des rues Esther et Millaudon et mesurant 30 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds chaque de profondeur sur la rue Millaudon.

BUHLER, FRANCIS—
1431 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à........$24 24
Trois lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 18 à 20 dans l'ilet No. 38, borné par les rues Macarthy, Burdette, Adam et Ar[illegible] mesurant 90 pieds de face à la rue Macarthy sur 106 pieds de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
1436 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$50 50
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 14 dans l'ilet No 78, borné par les rues Religieuse, Race, St Thomas et Robin, mesurant 33 pieds de face à la rue Religieuse sur 87 pieds de profondeur.

BARRY, MME PARMELIA—
1437 Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à........$60 60
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 15 dans l'ilet No. 78, borné par les rues Religieuse, Thomas, et Robin, mesurant 41 pieds de face à la rue Religieuse sur 127 pieds de profondeur.

BAKER JOHN—
1438 Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à........$49 40
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No. 80, borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, Race et Orange, mesurant 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 94 pieds de profondeur d'un coté et 96 de l'autre.

BYRNE, JNO L.—
1419. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$262 60
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 487, bornée par les rues St Charles, St-Denis, l'avenue Peters et la rue Octavie, mesurant 437 pieds de face à la rue St.Charles sur 244 pieds de profondeur.

BYRNE, JNO L—
1450 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$161 60
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lots Nos 1 à 10 et 23 à 27 dans l'ilet No. 39, bornés par la rue St-Charles, l'avenue Henry Clay, la rue St Patrick et la ligne de Bloomingdale [Burtheville], les lots Nos 1 à 10 mesurant 150 pieds de face à la rue St-Charles sur 378 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 à 27 mesurant 159 pieds de face sur 415 pieds de profondeur.

BENSON, JOHN H—
1466 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$14 14
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désignée comme lot No 19 dans l'ilet No. 440, bornée par les rues Gravier, Willow, St-James et Perdido mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 93 pieds de profondeur.

BENSON, JOHN H—
1467 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$18 18
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 522, borné par les rues Johnson, Galvez, Canal et Claiborne, mesurant 25 pieds de face à la rue Johnson sur 134 pieds de profondeur.

BRADFORD, VICTORIA—
1476 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$39 30
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 21, dans l'ilet No 182, borné par les rues Palmyre, Delhonde, Broad et Cleveland, mesurant 45 pieds de face, à la rue Palmyre sur 159 pieds de profondeur.

BECK, E. A.—
1482. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$161 60
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No [illegible], dans l'ilet No 6, borné par les rues Peters, Clinton, Douane et Bienville, mesurant 21 pieds de face à la rue Peters sur 97 pieds de profondeur d'un côté et 90 pieds de l'autre côté.

BLACK, CHAS. E.—
1564. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$30 30
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 7 dans l'ilet No 145, borné par la rue Royale, traversant à la rue Architecte, la rue St-Ferdinand à la rue Port, mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Royale sur 128 pieds de profondeur.

BLACK, CHAS E.—
1565. Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à........$242 40
Deux portions de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 119 bornées par les rues St. Charles, Général Taylor, Carondelet et Constantinople; une portion formant l'encoignure des rues St-Charles et Général Taylor et mesurant 76 pieds de face à la rue St. Charles et 55 dans le fond sur 160 pieds de profondeur sur la rue Général Taylor et 159 de l'autre côté et une portion mesurant 50 pieds de face à la rue Carondelet et 60 pieds dans le fond sur 150 pieds de profondeur d'un côté et 149 de l'autre.

BAUER, MME CHAS E.—
1586 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$76 76
Deux lots de terre dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 de l'ilet No. 59, bornés par les rues Washington, St-Thomas, Chippewa et Quatrième, mesurant 62 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur d'un côté et 110 de l'autre.

BAUER, CHAS. MME—
1589 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$22 22
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 19 dans l'ilet No. 59 borné par les rues Washington, St. Thomas Chippewa et Quatrième, mesurant 29 pieds de face à la rue Washington, sur 124 pieds de profondeur.

BAUER, MME CHARLES—
1591 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$10 10
Un lot de terre dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 94 borné par les rues Laurel Annonciation, Sixième et Washington, mesurant 35 pieds de face à la rue Laurel, sur 106 pieds de profondeur.

BERNARD, FREDERICK B—
1592 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à........$52 52
Un lot de terre dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot A. dans l'ilet No. 150, borné par les rues Camp, Magasins, Quatrième, et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp, sur 127 pieds de profondeur.

BAUMGARDEN, N. E.—
1593 Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à........$90 90
Un lot de terre dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'ilet No [illegible], borné par les rues Magasins, Camp et Washington, mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur.

BAUER CHARLES—
1608. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à........$16 16
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot A de l'ilet No 102; borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Chippewa et Jersey, mesurant 17 pieds de face à l'avenue Louisiana sur 129 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout ou partie, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété, désignée, du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation et comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à une époque quelconque, dans le délai d'un an, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent les dépens et la pénalité.
J. N. HARDY, Trésorier de la ville.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif et Syndic.

D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme Plantation Evergreen.

Comprenant la résidence, cuisine et dépendances, sucrerie, cabanes, machines, installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.

A 12 mois de crédit.

Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,625—En vertu d'un ordre de vente en date du 4 janvier 1889, lancé dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et adressé à Charles W. Drown, shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co. et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux, ordonnant la vente de la propriété ci après décrite, avec les conditions ci après mentionnées qui seront faites par le dit Charles W. Drown, Shérif Civil, et Olivier Marionneaux, syndic, etc., conjointement ou séparément.

Conformément au dit ordre, la propriété ci après décrite sera offerte en vente à l'enchère publique aux conditions ci-dessous mentionnées, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans, SAMEDI, 26 janvier 1889, à midi, à savoir—

Le tout d'un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, comprenant sucrerie cabanes, machines et installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de ferme qui se trouvent en usage ou servant à la culture, etc, connu et désigné comme Plantation Evergreen, située dans la Paroisse Terrebonne, sur les deux rives du Bayou Terrebonne, à peu près à six milles au-dessous de Houma, mesurant vingt quatre arpents et demi de face sur la rive est du Bayou Terrebonne sur une profondeur de dix arpents sur le côté ouest du dit Bayou et trente arpents de profondeur sur le côté est du dit Bayou Terrebonne, étant borné sur la partie supérieure par la terre anciennement appartenant à Leufroy Barras et la partie inférieure par les terres anciennement appartenant à John C. Potts, exceptant cette partie qui a été acquise par Prosper Le Blanc de Mme Mary Jane Ellis et mesurant un acre de face sur une profondeur de dix arpents. Laquelle propriété a été acquise par Henry Groebel et Olivier Marionneaux par achat à l'enchère publique faite par le marshal des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, le 1er avril 1882, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis du Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane, comme affaire de Joseph J. Marion vs. Townson Ellis, No 9,635 du dossier de la dite cour, conformément à l'acte qui a été accordé par le dit marshal, en date du 5 juillet 1882, et enregistré au bureau du greffier de la paroisse Terrebonne, livre G G, folio 622 et seq.

Le 29 mars 1886 Henri Groebel et Olivier Marionneaux, par acte pardevant André Hero, Jr., notaire, ont vendu au ci-dessus Léo Le Blanc, mais par acte pardevant N. B. Triste, notaire, pour la paroisse d'Orléans, le 29 mars 1888, Leo Le Blanc a retransféré le dit terre à Olivier Marionneaux, syndic de H. Groebel & Cie et d'Henri Groebel et Olivier Marionneaux.

Voici l'inventaire des biens sur la dite habitation:

Sucrerie, magasin à maïs, écurie, huit cabanes simples, trois cabanes doubles, résidence, cuisine et maisons de dépendances, machine à dessécher complète, 2 charrettes, 2 wagons, 3 charrettes à bagasse et une charrette à eau, charrues, moulins à coton et autres instruments nécessaires à la culture. Il y a environ 75 acres de plant de cannes seconde année et 70 acres de plant de première année, et il y a des cannes en windrow pour planter à peu près 90 à 100 acres et aussi environ 2,000 barils de maïs et 20 mulets.

Conditions—Cette criée étant la troisième et dernière, à l'encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt de huit pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à paiement parfait, et hypothèque spéciale sur la dite propriété.

L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payera comptant les frais d'impression, les honoraires du shérif, etc., encourus pour les deux criées précédentes de la dite propriété et pour celle qui se fera en vertu de cet ordre, le tout se chiffrant à huit cents dollars ($800).

Et de plus, à déduire du montant de son enchère, et paiera comptant, les taxes d'Etat, de paroisse et des écoles dues sur la dite propriété, se chiffrant à environ cent quatre-vingt dollars ($180).

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Cie., et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux.
10janv—10 16 23 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,937—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, comme suit: Commençant à une distance de 47 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et commençant à une distance de 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet; la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 189 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds; la mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

2° Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans l'ilet numéro 508, borné par les rues St-Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le deuxième district de cette ville, formant l'encoignure des rues St-Louis et Scott et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur de Armas, député-voyer de ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil, deux cent trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St-Louis, cent quarante-trois pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott, et dans le fond deux cent soixante-onze pieds huit pouces et une ligne sur une ligne oblique et conformément au dit plan et subdivisé en cinq lots de divers mesurements irréguliers.

Conditions—Pour chacune des propriétés un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste en un crédit de un, deux et trois ans en billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque avec privilèges et lieu de vendeur pour la propriété particulière pour laquelle les dits billets ont été donnés avec les clauses usuelles de garanties de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat que les actes de ventes doivent contenir et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues pour l'année 1888 et au dû prix du montant de leurs enchères sur chacune des dites propriétés.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2janv—2 9 16 23 30—2 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit, dans l'affaire de

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Isabella H. McIntyre et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, North, St Francis et St Charles; le dit lot mesure vingt sept pieds [27] onze pouces [11] et 5 lignes [5] de face à la rue Poydras, sur le côté sud, une profondeur de soixante-quatorze pieds [74] sept pouces [7] et une ligne [1] et aussi avec soixante onze actions [71] du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, [y attaché].

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde, et dernière à l'encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au dernier et plus offrant pour ce qu'elle rapportera à crédit de douze mois. L'acquéreur devant fournir deux bons séparément portant intérêt respectivement aux taux de huit et dix pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement parfait, l'un pour la somme suffisante pour la totalité de la réclamation de la demanderesse actuellement due ou pour la fraction afférente à la réclamation de la demanderesse actuellement due, somme suivant: La somme de quatre cent vingt-six dollars montant prêté sur le stock, avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er février 1881, et une autre somme de neuf cent vingt-quatre dollars le montant de la contribution sur les dites actions du fonds capital, avec intérêt à 8 pour cent par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1881; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1882; avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00 à partir du 1er décembre 1884; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00 à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1887 les dits bons devant demeurer garantis par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera comptant les frais de publicité et les honoraires du shérif, des greffiers, etc., se chiffrant à environ trois cents dollars ($300). En outre, il déduira du montant de son enchère et paiera comptant les taxes dues à l'Etat et à la ville sur la dite propriété, se chiffrant à environ neuf cent cinquante dollars. L'acquéreur assumera le résidu de la dette ainsi que le montant qui n'est pas encore dû au moment de la vente, et en vertu de la charte et loi de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: La somme de cinq mille trois cent quatre-vingt-seize dollars, et l'acquéreur devra assumer toutes les obligations du actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en vertu de la charte et loi, et le reste du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
10jan—10 16; 3 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Mackie vs. Robert Albrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2[illegible],671—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Duverjé, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans cette paroisse, désignés comme les lots numéros Vingt-Trois et Vingt-Quatre de l'ilet numéro Trente-Sept, qui est borné par les rues Madison, Market, Jackson et Monroe, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, en date du dix-sept septembre mil huit cent quarante-six et déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan numéro Cent Quatre-Vingt Quinze dans le Livre de Plans numéro Trois. Les dits lots mesurent, au pied français, chacun trente pieds et un pouce de face à la rue Madison sur une profondeur de cent cinquante pieds et un pouce, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

Acquis par le feu Robert Albrecht comme suit: Le lot numéro Vingt-Trois, d'Alfred Robelot, par acte passé pardevant H. P. Caire, notaire, le 26 novembre 1856, et le lot numéro Vingt-Quatre, de la même personne, par acte passé pardevant le même notaire le 5 janvier 1857.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
2janv—2 9 16 23 30—fév2

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs. Henry Heuchert, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement la ville de Carrollton, dans l'ilet "7 A B" sur le vieux plan de Carrollton, maintenant l'ilet Cinquante et un sur un nouveau plan du Septième District, borné par l'avenue Carrollton et les rues Short, Levee et First [maintenant St-Charles], et le dit lot est désigné par le numéro 16 et forme le coin des rues Short et St-Charles sur un plan fait par B. Buisson, voyer, le 4 novembre 1840, déposé à l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesure cinquante-trois pieds neuf pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur et face à la rue Short de cent vingt huit pieds. Conformément à un plan déposé à l'étude de Charles E. Fourtier, ancien notaire. Ensemble avec toutes les améliorations sur la dite propriété et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 jan—2. 9, 16, 23, 30—2 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Luther F. Tower vs. Honoré Cambeilh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,623—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Gasquet, Galvez et Miro, désigné par le numéro dix; le dit lot mesure vingt-cinq pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et quatre lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Girod, Franklin et Liberté, désigné par le numéro trente-un sur un plan de L. Bringier, voyer-général, en date du 30 avril, 1836; le dit lot mesure vingt-huit pieds six pouces de face à la rue Girod sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
19 déc—19 26—2 9 16 19 janv

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Smith Bros & Co., vs Henry Heuchert.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No 10,226.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, devant la Maison de Cour, rue Magasine No 1036, un wagon couvert, à ressorts, à quatre roues, le JEUDI, 24 janvier 1889, à 11 heures a. m.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL, Constable.
11 jan—3f en 10 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Livres, linge de corps et divers. Succession de Joseph Wildermann.—No. 25,502.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—VENDREDI, 25 janvier 1889, il sera vendu à 11 heures du matin, à mon magasin d'encan, à l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 janvier 1889.—Un lot de livres, linge de corps et divers articles.

Conditions—Comptant.
16 janv—16, 20, 25.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, ENCANTEUR—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 17 janvier 1889, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Commune et Alexandre près du pont blanc du Bassin Neuf.

La vacherie de M. Pierre Mazouet se composant de:

20 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de véler. 1 taureau, 3 chevaux, 2 juments, 1 poulain et 1 pouliche, 2 charrettes à lait, 1 charrette à provisions, 1 wagon à coton, 1 barouche, 3 cochons, harnais, bidons et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, de $50 à $200 six mois et au-dessus de $200 un an de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

P. S.—La propriété sera vendue à l'encan sur les lieux le jour de la vente.
15 janv—

Magnifiques terrains avec bâtisses en briques, rue Ste-Anne No 101.

Maison double formant encoignure de l'avenue Washington et de la rue St Claude, faisant face au marché Washington.

Emplacement pour magasin à l'encoignure des rues Musique et St Claude.

Cottage rue St-Claude No 620.

Succession de Mme Mary Maher, veuve de Daniel Maher.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 25,440.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 janvier 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 décembre 1888, les propriétés suivantes, appartenant à la susdite succession, savoir—

SECOND DISTRICT.

1° **Un lot de terre situé** dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Ste. Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine; lequel lot de terre mesure 47 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Ste. Anne, 48 pieds de large sur la ligne du fond, sur 161 pieds 5 pouces de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses en briques qui en dépendent et contenant une chambres, cour briquetée, hydrant, etc., etc.

TROISIÈME DISTRICT.

2° **Un terrain d'encoignure** situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St. Claude, Marais, Musique et l'Avenue Washington, mesurant 33 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue St. Claude, sur une profondeur de 75 pieds 2 pouces 4 lignes et faisant face à l'Avenue Washington, **lequel lot forme l'encoignure de l'Avenue Washington et de la rue St. Claude.** Ensemble une maison en bois divisée en deux locations ayant cinq chambres, vestibule dans le centre, deux hangars, deux citernes, lieux d'aisance double, etc., etc. L'encoignure est occupée comme café.

3° **Un lot de terre formant encoignure,** situé dans le même district, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Musique, Poste et Remparts, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues **St-Claude et Musique** et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Claude, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Musique. Ensemble une maison ayant cinq chambres, hangars, lieux d'aisance, citerne, etc. Occupée actuellement comme magasin d'épiceries depuis plusieurs années.

4° **Un lot de terre** situé dans le même district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Musique, Poste et Remparts; lequel lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Claude, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble une maison de résidence ayant six chambres, vestibule, hangars, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs sur le prix de vente.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 26

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées et vacantes dans le Premier District;

Coin Perdido et Liberté;
No 112 rue Liberté;
No 194 Sud Remparts;
No 186 Sud Remparts;
Six Lots vacants, rue Calliope, entre les rues Freret et Locust.

Vente pour effectuer un partage.

Dans l'affaire de Michele Angelo Guglielmo vs. Giuseppe Messina et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 25,799.

A l'encan à des conditions faciles.

PAR B. ONORATO Encanteur, bureau 16 rue Bourbon—SAMEDI 9 février 1889 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un décret rendu dans l'affaire ci-dessus, pour effectuer un partage; par l'Hon W. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D rendu et signé le 5 janvier 1889 je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Liberté, Gravier et Howard; le dit lot formant le coin des rues Liberté et Perdido et mesurant 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur et façade à la rue Liberté de 86 pieds 8 pouces et 4 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'autre côté et 36 pieds 5 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées, comprenant une bâtisse à un étage et mansarde contenant 4 chambres, galerie dans le fond, 2 cabinets et 2 chambres dans la mansarde, une bâtisse en bois à 2 étages dans la cour, contenant 4 chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Liberté, Gravier et Howard, mesurant 33 pieds de face à la rue Liberté, sur 60 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne vers la rue Gravier, 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur une ligne vers la rue Perdido et une profondeur finale de 3 pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et 3 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur une ligne s'étendant vers la rue Perdido, sur une seconde profondeur de 30 pieds dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situées, comprenant une bâtisse en bois, solidement construite, subdivisée en 2 corps de logis ayant chacun 4 chambres, citerne, etc., et portant le numéro municipal No 112 rue Liberté.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et South Poydras, désigné par la lettre "A", et mesurant 19 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Remparts, sur une profondeur et façade à la rue Lafayette de 81 pieds 6 pouces et forme l'encoignure des rues Lafayette et Remparts.

Ensemble avec l'usage d'une allée en commun de 4 pieds de largeur, en commun à ce lot et les autres bordant sur la dite allée, le tout plus ou moins entre lignes parallèles, au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin en briques solidement bâti à deux étages, couvert en ardoises et ayant au rez-de-chaussée une grande chambre en usage comme magasin et deux grandes chambres attenantes, aussi 4 chambres au premier, cuve, lieux d'aisance et une varandah sur les rues Remparts et Lafayette. Cette propriété porte le numéro municipal 194 rue Remparts.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bassin, Lafayette et South Poydras, désigné par le No 4 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, conformément au dit plan, le dit lot mesure au pied américain 23 pieds 6 pouces de face à la rue Rempart sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison solidement bâtie, à un étage, ayant deux grandes chambres, lieux d'aisance, cuve, etc., et portant le numéro municipal 186 rue Remparts.

5° Un terrain nu situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio, Freret et Locust, désigné par le No 2 sur un plan de Hedin, voyer, formant le coin des rues Calliope et Freret et mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur et de face à la rue Freret de 100 pieds.

6° Trois terrains nus situé dans le même ilet et district que la propriété ci-dessus décrite, désigné par les Nos 2, 3 et 4 sur un plan du dit Hedin, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de 85 pieds entre lignes parallèles.

7° Deux certains lots de terre dans le même district et le même ilet, et touchant la propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 5 et 6 sur le dit plan de Hedin, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Calliope par 85 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix d'achat à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au parfait paiement au taux de 8 pour cent par an et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les propriétés améliorées devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des dits billets. Les actes de vente devront porter toutes les clauses usuelles de garantie et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour l'effet de collection. Les acquéreurs devront payer les taxes dues et exigibles en 1889, en outre du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Omer Villere, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Voir les plans à la Bourse.
6 janv—6, 12, 19, 26—2, 9 fév.

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. E. Comes vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 25,137.

PAR VINCENT & CIE—ALEX LEVY, encanteur. Il sera vendu, VENDREDI, 18 janvier 1889, à 11 heures a. m., au No 207 rue Royale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 décembre 1888, et dans l'affaire de J. E. Comes vs ses créanciers, No 25,137.

Tout le contenu du magasin de chaussures comptes à recevoir et installations.

Les comptes à recevoir peuvent être inspectés la veille du jour de la vente au magasin de chaussures de M. Comes.

Conditions—Comptant.
4 janv—4 11 18

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

SITE BIEN CONNU.

Pour effectuer un partage.

Propriété de choix dans le Deuxième District.

Cette grande bâtisse de valeur en briques à trois étages, avec mansarde et deux corps-de-logis, située près de l'Hôtel St-Louis, désignée par les Nos 127 et 129 rue de Chartres et connue comme le Burgess Hotel.

Un site magnifique pour hôtel ou pour une entreprise commerciale.

In re Mme S. L. Belden, son mari vs. Thérèse Nouenmacher.

No 25,409—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 janvier 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St. Charles, en vertu d'un jugement par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 30 novembre 1888, il sera vendu à l'encan:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St-Louis, Royale et Toulouse, mesurant au pied français, 60 pieds de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations sont connues comme l'Hôtel Burgess et désignées par les Nos 127 et 129 de la rue de Chartres, cette grande bâtisse en briques, bien bâtie et commode, à trois étages et mansarde, verandah en fer en face subdivisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée, occupés par ce marchand en vogue, F. Abadie, comme un magasin de meubles, etc. Le premier étage bien subdivisé en salons, chambres à coucher, salle à manger, corridors, etc., de 30 à 40 chambres et occupée depuis plusieurs années comme hôtel populaire et pension.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un an, ou, à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. Les améliorations doivent être assurées pour leur pleine valeur et la police d'assurance doit être transférée au porteur ou aux porteurs des dits billets. L'acquéreur aura à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets ou final. Les taxes dues et exigibles en 1889 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant J. F. Meunier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
15déc—15 22 29—5 12 19 jan

La plantation Kinderhook, dans la paroisse Madison.

Montres en or et chaînes, etc. Billet à recevoir.

Succession de William R. Barstow.

No 23,640—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "C."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 9 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 janvier 1889, il sera vendu à l'encan:

1° Un certain morceau de terre ou plantation ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, connu comme plantation "Kinderhook" composé par le quart sud est et moitié sud du nord est ¼ de la section No 11. Le ¼ sud ouest et le ½ ouest du ¼ sud est de la section No 10, le ¼ nord ouest et le ½ ouest, et le ¼ sud est du ¼ nord est de la section No 17, le tout dans le township No 15 range nord No 12 est dans le district des terres nord de la rivière Rouge, Louisiane, ayant en moyenne 707 57[100 acres.

2° Une montre en or et chaîne, etc.

3° Un billet à recevoir daté à la Nouvelle-Orléans 8 juin 1885, payable le 31 décembre 1885, tiré par G. W. Baecker à l'ordre de William R. Barstow pour ($950) neuf cent cinquante dollars et payable à la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley notaire; dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
5janv—5 12 19 26—2 9 fév.

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Deux cottages en bois à deux corps de logis, coin des rues Français et Villeré.

Un joli cottage simple rue des Français entre Villeré et Urquhart.

Un cottage attrayant en bois, à deux corps de logis, rue Désiré entre Bourgogne et Remparts.

Un cottage de valeur à deux corps de logis, coin des rues Pologne et Craps.

Maison en bois No 92 rue Indépendance.

In re Mme Catherine Hurley vs Frederick Staehle, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 25,352.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 2 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St. Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour pour la paroisse d'Orléans, le 4me jour de décembre 1888, et en vertu d'un ordre de la dite Cour, rendu le 27 décembre 1888, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille en faveur des défendeurs, mineurs du dit procès tenu pardevant W. O. Hart, notaire, le 18 décembre 1888, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées, les droits, voies, etc. leur appartenant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Villere, Urquhart et Champs Elysées, désignés comme lots Nos 1 et 2, et formant le coin des rues Français et Villeré.

Le lot No 1 mesure 32 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Français sur une profondeur et face à la rue Villeré de 99 pieds sur la rue Villeré. Les améliorations sur le dit lot comprennent un bon cottage double en bois connu comme le No 207 rue Français et est loué pour $20 par mois.

Le lot No 2 touche le précédent et mesure 34 pieds 4 pouces de face à la rue Français sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un grand cottage de résidence double en bois connu comme le No 205 rue Français et est loué pour $16 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme le No 3 et mesurant 29 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Français, 99 pieds de profondeur sur une première ligne sur la ligne touchant au lot No 2, puis courant sur un angle droit 2 pieds 6 pouces, et sur une deuxième profondeur de 28 pieds 10 pouces et 5 lignes et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté opposé et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en un joli et confortable cottage en bois à un étage connu par le No 203 rue Français.

3° Un certain lot ou portion de terre désigné par le No 4, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Craps ou Bourgogne et Amour ou Remparts, mesurant au pied anglais, 53 pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds. Les améliorations sont connues par le No 96 rue Désiré comprenant un grand cottage confortable et bien bâti à deux corps de logis, très bien subdivisé, plusieurs chambres dans la cour, cuves, deux écuries à deux étages, en bois dans le fond, etc.

4° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pologne, Craps, Dauphine et Lesseps, formant le coin des rues Pologne et Craps, désignés comme les lots Nos 1 et 2, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pologne sur une profondeur de 101 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois solidement bâti à deux corps de logis très bien subdivisé, bâti dans le fond, cuve, etc., excellent voisinage, etc.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Amour, Craps et Congrès, mesurant 30 pieds de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, cuve, etc., et connue par le No 92 rue Indépendance.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un ou à un et deux ans aussi au gré des acquéreurs. La partie à crédit, s'il y en a, sera subdivisée en billets d'acquéreurs portant 6 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement et garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les améliorations devront être gardées assurées et la police transférée au vendeur. Aussi que 5 pour cent, honoraires d'avocat et les autres clauses usuelles. Dix pour cent seront exigés au moment de l'adjudication. Les taxes dues et exigibles en 1889 seront assumées par l'acquéreur.

Les actes, aux frais de ce dernier, pardevant W. O. Hart, notaire
29déc—29 jan5 12 19 26 fév2

Magnifique propriété d'encoignure.

Le magasin et résidence en bois à deux étages coin Franklin et Thalie, et une maison à un étage en arrière et faisant face à la rue Thalie.

Vente en partage.

Frank Nolting et als vs les mineurs George, Mario et Fréderick Nolting.

No 25,596—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet, SAMEDI, 16 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 janvier et signé le 10 janvier 1889, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, formant le coin des rues Franklin et Thalie, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Thalie, Erato et White et mesurant 31 pieds 9 pouces et trois huitièmes de pouce de face à la rue Franklin sur 96 pieds 11 pouces et cinq huitièmes de pouce de profondeur et de face à la rue Thalie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec billets ou coupons au gré des parties intéressées, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garanties, et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, et le transfert des polices d'assurance au porteur des billets ou coupons.

L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1889 en outre du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.

Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
13 janv—13,26—fév—2,9,12,16

Mme Jul. Loeffler
—EXÉCUTE—
OUVRAGES DE PLOMBIER,
Pose Appareils à Gaz et à Vapeur,
VEND APPAREILS A GAZ, ETC., ETC.
44......Rue Royale......44
Entre Douane et Bienville.
9 déc—6 dim